crem
centre ressource ecomobilite.org

FICHE BONNE PRATIQUE • N°17

V'Electrics, l'offre de location de Vélos à Assistance Electrique longue durée de la Communauté Urbaine d'Arras

Action ciblée sur un mode de déplacement

« La mobilité est une des priorités de la Communauté Urbaine d'Arras. Nous souhaitons développer toutes les mobilités pour que notre territoire soit agréable à vivre, pour qu'on ait envie de s'y installer, et même d'y développer son activité. Le vélo à assistance électrique est un vrai plus pour se déplacer sur le territoire et il a trouvé en une année à peine ses adeptes. Nous sommes heureux et fiers de voir sur nos pistes cyclables, sur nos routes, notre flotte de vélos bleus. Il existe des moyens multiples de se déplacer et nous sommes motivés pour poursuivre notre réflexion dans ce domaine ».

Philippe Rapeneau, président de la CUA

Où ?

- Pas-de-Calais (62)
- Communauté Urbaine d'Arras

Quand ?

La location longue durée a débuté en septembre 2016.

Qui ?

La location est réservée aux habitants de la CUA et aux abonnés du réseau de transports en commun ARTIS.

Avec qui ?

Communauté Urbaine d'Arras, commanditaire
Artis, gestion des locations

Comment procéder ?

Moyens financiers

Chaque vélo coûte 1150 euros HT (antivol compris), soit un total de 345 000 euros pour une flotte de 250 vélos (les 100 premiers vélos ont bénéficié d'une subvention de 33 000 euros de la part de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet «villes respirables»

Les vélos ont été achetés auprès de la centrale d'achats UGAP.

Moyens humains

Le fonctionnement du service est assuré par le délégataire Artis qui y consacre 1 ETP pour le suivi des contrats, la maintenance, la formation des usagers à l'utilisation d'un VAE.

Moyens techniques

Le service fonctionne bien et demande peu de moyens en termes de communication si ce n'est au lancement du dispositif.

Région Hauts-de-France
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation)

Une enquête ménage déplacement menée en 2017 montre que si les transports en commun sont bien utilisés, le vélo représente une faible part modale.

La CUA décide alors de développer l'usage du vélo et le développement d'infrastructures cyclables dans d'un schéma directeur cyclable.

Le coût d'un vélo à assistance électrique est beaucoup plus élevé que celui d'un vélo classique. En les louant sur la longue durée, les habitants peuvent tester l'utilisation d'un VAE pendant 12 mois avant, le cas échéant, d'acheter leur propre vélo.

Détail de l'action

Une flotte de vélos est achetée auprès du fabricant Arcade. Le coût est de 8 à 15 euros par mois selon la durée totale de la location et le fait d'être abonné ou non aux transports en commun, assortie d'un chèque de caution de 500 euros non débité.

L'entretien du vélo est à la charge de l'emprunteur pendant toute la durée de la location. Au retour, la CUA vérifie l'état des vélos avant de les louer de nouveau.

Il convient de préciser que la CUA a également mis en place une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (voir fiche bonne pratique à ce sujet).

LES +

BILAN DE L'ACTION

Les 100 premiers vélos sont partis rapidement en location. La flotte est aujourd'hui de 250 vélos (dont 50 sont destinés aux entreprises pour un usage partagé par les salariés).

Il est encore tôt pour dresser un bilan complet car les premiers emprunteurs n'ont pas encore rendu leur vélo. Une évaluation est programmée.

Néanmoins, on peut déjà annoncer que contrairement à l'aide à l'achat de la CUA, la majorité des bénéficiaires est féminine (55 contre 45%).

ILS VOUS CONSEILLENT

Avant d'acquérir une flotte de vélos trop importante, il est judicieux de commencer avec une flotte restreinte pour voir si cela prend auprès de la population et si le besoin existe. Il convient aussi de choisir du matériel de qualité car les vélos vont passer entre plusieurs mains.

CONTACT

CUA

Direction du transport

Tél : 03 21 21 87 00

Centre ressource régional en écomobilité, animé par Droit au vélo - ADAV

23 rue Gosselet 59000 Lille

03 20 52 97 58

contact@ecomobilite.org

www.ecomobilite.org